EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S640330317

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	**13/11/2026**	**26086776**

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S091S089

(9) RAISON SOCIALE : **ACTION CONTROLE TECHNIQUE**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0169250303
ZA DE LA CROIX BLANCHE
91700 FLEURY MEROGIS

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 091S1435

SIGNATURE :

SD

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GK-907-JH (F)	03/11/2022	03/11/2022

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	EXPRESS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJK00969847604	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCTE00A386	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

95865

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD.
4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AR.
5.2.3.c.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de structure différente, ARG,ARD.
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVG,AVD.

Défaillance(s) mineure(s)

6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G.
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVG.
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVD.
8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P242F

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	-1.7m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		13%	
Forces verticales :	848daN		494daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	356daN	334daN	201daN	200daN
Déséquilibre (<20%):	7%		1%	
Forces de freinage (efficacité) :	356daN	334daN	201daN	200daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	81%			

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 27%

Emissions à l'échappement :
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1

Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-1.7%	+0.2%

AUTOSUR

GK-907-JH

CT : 12/01/2027

N° d'agrément : S091S089
N° de série : VF1RJK00969847604
N° d'imprimé : S640330317

AUTOSUR
S091S089
26086776
XXXXX